

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, session 2023

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,


DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, au titre de l'année 2023 :

Madame LY Valérie, ingénieur d'études, présidente, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.
Monsieur MILER Manuel, administrateur de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, vice-président, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris
Madame CHRISTOPHE Laure, ingénieur d'études, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.
Monsieur COUSAERT Bastien, directeur des études et de la formation, Université Paris Panthéon Assas, Paris.
Monsieur MELADE Fabrice, responsable du pôle scolarité de l'école de management, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 26/09/23

Le Président

Stéphane BRACONNIER